

## **POUR UNE HISTOIRE MÉDICALE DES HÔPITAUX DE COMPIÈGNE**

par

*Michel WOIMANT*

Les documents écrits sur les hôpitaux portent nécessairement plus sur l'histoire administrative que sur l'histoire médicale. S'agissant de périodes anciennes, il est à craindre que l'on ne puisse disposer de sources autres que des actes notariés, des registres de délibérations ou de dépenses ou quelques rapports qui reflètent plus la vie administrative que la vie médicale des établissements.

En revanche, pour des époques plus récentes, il semblerait possible d'écrire une histoire médicale des hôpitaux de Compiègne, ce qui est bien l'essentiel, puisque l'objet même de l'administration est de permettre aux médecins de dispenser leurs soins dans les meilleures conditions. Certes, les témoignages écrits des médecins, notamment hospitaliers, ne peuvent être que très rares. Ils menaient, généralement, une vie épuisante, partagée entre l'hôpital et leur clientèle extérieure. Ils n'éprouvaient pas le besoin d'une autojustification comme le ressentent souvent les hommes politiques. Ils en découvriraient d'autant moins la nécessité que, lorsqu'ils avaient accompli leur tâche avec efficacité et dévouement, ils étaient entourés, de la part de leurs concitoyens, d'une extraordinaire vénération dont il est difficile d'avoir conscience aujourd'hui où les membres du corps médical sont assez facilement contestés ou critiqués par leurs malades. J'y reste très sensible à travers les souvenirs qu'évoquent volontiers, avec l'écu que je suis, quantité d'habitants de la ville ou de la région qui ne me connaissent pas

personnellement et qui ont été soignés par mon père -ou dont la famille a été soignée par celui-ci- qui a pris sa retraite il y a presque cinquante ans, et qui est mort il y a quarante ans.

Comment conserver ces souvenirs? Seul le recueil de témoignages oraux auprès de vieux médecins ou de ceux qui leur ont été proches peut remédier à l'insuffisance actuelle de sources médicales. Des médecins comme le docteur Pierre Tournant, médecin de l'hôpital pendant plus de trente ans, après son propre père (entré à l'hôpital d'après l'*Histoire des Hôpitaux*, en 1902), ou le docteur Gand qui connaissait admirablement le monde médical, nous ont quittés, il y a peu d'années. Ils n'auront pas livré leurs souvenirs. J'ignore si la tradition familiale orale peut encore nous apporter des informations intéressantes.

Certains membres du corps médical, plus jeunes, auraient encore pu être interrogés utilement au moment où a été rédigée l'*Histoire des hôpitaux de Compiègne*. Mais, depuis lors, le docteur Lejeune, ancien chirurgien de l'hôpital, est décédé. D'autres connaissent un état de santé médiocre qui se prête mal au dialogue avec les historiens. Une campagne systématique d'interviews enregistrés, d'"archives orales", selon l'expression des historiens d'aujourd'hui, mériterait néanmoins d'être lancée aussi rapidement que possible pour recueillir les informations encore disponibles sur l'histoire médicale de l'hôpital.

Pour ma part, fils et frère de trois praticiens hospitaliers de Compiègne (deux chirurgiens et un médecin), je voudrais essayer d'apporter une modeste contribution, complétant la récente *Histoire des hôpitaux de Compiègne*, pour l'élargir aux aspects proprement médicaux de la vie de nos hôpitaux, à travers des souvenirs familiaux.

Comme le disait très justement le maire de Compiègne lors de la présentation du nouvel ouvrage consacré à nos hôpitaux, la grande coupure a été la guerre de 1914-18. Comme le fait transparaître l'*Histoire des Hôpitaux de Compiègne* (page 98), la première intrusion d'une chirurgie de pointe dans notre ville date de la création de la mission Carrel en 1915, qui était en quelque sorte le grand centre de recherche français -bien que financé essentiellement par les Américains- sur la chirurgie de guerre. Autour de Carrel qui venait d'obtenir le prix Nobel à trente-neuf ans, deux ans avant la guerre, travaillait dans l'hôtel du Rond-Royal, transformé alors en hôpital et aujourd'hui en appartements, une étonnante équipe de chercheurs et de chirurgiens. L'un des chercheurs était Dakin qui inventa à Compiègne sa fameuse liqueur, un des premiers antiseptiques efficaces, avec lequel on irriguait les plaies; un autre, Lecomte du Nouy fit, avec l'aide d'Eugène Hutin, premier d'une grande dynastie de photographes compiégnais, des

---

(1) Complément à l'*Histoire des Hôpitaux de Compiègne*, Centre Hospitalier et Ville de Compiègne, 1995.

découvertes célèbres sur la cicatrisation des plaies. Et, dans la petite équipe de jeune chirurgiens, figurait Henri Woimant qui venait d'achever son internat à Paris, à la veille de la guerre. Il fut notamment chargé de concevoir le premier hôpital chirurgical sous tentes et transporté par véhicules automobiles, l'"auto-chir", destiné à travailler aussi près que possible des lignes du front et il en devint le chirurgien-chef.

En effet les études menées à la mission Carrel avaient notamment mis en lumière deux points importants: la nécessité d'une asepsie rigoureuse et la possibilité de trouver des antiseptiques efficaces mais aussi d'opérer aussi vite que possible après la blessure, donc très près du front. C'était, au niveau scientifique de l'époque, les seuls moyens d'éviter les complications très graves qu'entraînaient très souvent les blessures de guerre: extension rapide de l'infection des plaies, gangrène,... C'est ainsi que commença la carrière compiégeoise d'Henri Woimant. L'armistice conclue, il ne fut démobilisé que fort longtemps après, mais il quitta son "auto-chir" devenue heureusement inutile, pour un hôpital chirurgical militaire installé dans la caserne de Royallieu qui soignait d'ailleurs, pour autant que ma mémoire soit bonne, indifféremment militaires et civils.

Il faut, en effet, savoir ce qu'était l'organisation de la chirurgie avant la guerre de 1914-18, en France. Dans des villes moyennes comme Compiègne, on ne pratiquait qu'une chirurgie assez limitée qui, me semble-t-il, n'allait guère au-delà de la réduction de fractures. Dès qu'une opération plus importante était envisagée, il fallait aller à Paris, à Reims, peut-être à Amiens. Il serait d'ailleurs intéressant de rechercher si les archives de l'hôpital permettent de délimiter avec une certaine précision jusqu'où allait la chirurgie pratiquée à l'hôpital de Compiègne.

Le maire de l'époque, Robert Fournier-Sarlovèze, souhaitait que Compiègne reçût les moyens d'ouvrir un véritable hôpital chirurgical et ce fut d'ailleurs, de toute sa vie de maire très actif, le dossier auquel il s'attacha le plus, au point de se faire enterrer dans le jardin du nouvel hôpital. Il obtint une décision et des subventions de l'Etat et du Pari Mutuel pour créer l'hôpital Saint-Joseph. Il me semble que cet hôpital a d'ailleurs aussi bénéficié d'un mécénat américain (legs Buhl notamment). Mais sur ce point ma mémoire est floue et il serait utile de la confronter aux archives. Robert Fournier-Sarlovèze demanda à Henri Woimant de rester à Compiègne, de concevoir l'équipement et le fonctionnement de ce nouvel hôpital et d'en assumer la responsabilité comme chirurgien en chef. Henri Woimant était probablement le premier ancien interne de Paris à s'installer à Compiègne. Les promotions, peu nombreuses à l'époque, de l'internat de Paris, rayonnaient alors sur la plupart des grandes villes de France mais commençaient tout juste à envisager une installation dans les villes moyennes au début des années

1910, au moment d'ailleurs où se mettait en place partout une chirurgie moderne, fondée notamment sur une asepsie rigoureuse, prélude aux travaux de la mission Carrel.

Et ce n'est pas un hasard -fils d'Henri Woimant, il n'était pas question que je prenne en charge des responsabilités locales et n'ai donc eu aucune initiative à cet égard- si une plaque commémorative a été apposée sur l'hôpital Saint-Joseph, rendant hommage à Robert Fournier-Sarlovèze et à Henri Woimant pour la création de ce qui était un hôpital de pointe. Tous ceux qui ont connu cette période y étaient attentifs et je revois le docteur Gand, tout à fait à la fin de son existence et qui avait si complètement contribué à la vie médicale compiégnaise, s'inquiéter de la remise en place de cette plaque après des travaux qui avaient nécessité son enlèvement temporaire: sans doute les administratifs de l'époque qui avaient tardé, ne se rendaient-ils pas compte de l'importance de ce symbole pour beaucoup de vieux Compiégnois, médecins et patients.

Henri Woimant était alors le seul à Compiègne à avoir appris cette chirurgie moderne. Ses adjoints de l'époque se consacraient à la petite chirurgie et aux soins post-opératoires. Il faut donc s'imaginer ce qu'était alors la vie d'un chirurgien, seul à supporter jour et nuit les grosses urgences, partagé entre consultations et opérations. Cela exigeait une fantastique résistance qu'il possédait d'ailleurs puisqu'il rappelait volontiers un souvenir de guerre. Lors d'une offensive allemande en 1918, à La Neuville en Hez, il avait opéré, sans interruption, pendant soixante heures, passant sans cesse entre deux salles d'opérations, celle où il opérerait et celle où on lui préparait le blessé suivant.

Pour assurer une chirurgie efficace, il avait introduit -sûrement l'un des premiers et peut-être même le premier en "France de l'intérieur"- comme on dit en Alsace- une organisation qui évitait la dispersion et les risques d'inefficacité. L'hôpital n'accueillait guère que les indigents et les militaires de la garnison. Les malades ayant quelques moyens se faisaient soigner -et même souvent opérer!- à leur domicile ou allaient vers les cliniques des grandes villes.

S'agissant des indigents ou autres malades aux moyens financiers limités, les médecins et chirurgiens n'étaient d'ailleurs pratiquement pas rémunérés. Comme le rappelle l'*Histoire des hôpitaux de Compiègne* (page 109), jusqu'en 1938 ils recevaient une indemnité annuelle de mille deux cent francs pour assurer ces soins. En francs constants, cette indemnité annuelle doit être assez proche de ce qu'est aujourd'hui une mensualité du R.M.I. Pourquoi acceptaient-ils cette situation? D'abord à cause de la tradition de dévouement de la profession qui, même hors de l'hôpital avait généralement pour principe de ne pas faire payer les clients ayant peu de moyens mais aussi parce que le titre de médecin ou chirurgien de l'hôpital était prestigieux et permettait, par ailleurs, de

demander à la clientèle privée payante des honoraires plus substantiels. Une péréquation s'établissait qui préfigurait celle que permet de manière plus rigoureuse, aujourd'hui, la Sécurité sociale. Ces honoraires privés variaient selon les moyens supposés des clients. Je n'ai malheureusement jamais eu la curiosité indiscrète de demander à mon père quels critères il pouvait bien utiliser; il n'avait évidemment pas accès aux dossiers des inspecteurs des Impôts, qui d'ailleurs eux aussi disposaient encore d'informations bien incertaines à cette époque, alors qu'on venait à peine d'introduire l'impôt sur le revenu en 1917.

Dans cette organisation, la logique à laquelle obéissaient presque tous les chirurgiens était de partager leur temps entre l'hôpital et une clinique privée. Henri Woimant sentait bien les inconvénients qu'aurait pu avoir ce partage du temps pour les malades, et notamment une présence trop brève à l'hôpital auprès de ceux-ci, inconvénients qu'évoque l'*Histoire des hôpitaux de Compiègne* (page 152) selon laquelle seul le plein temps introduit par la réforme de 1958 devait permettre d'y remédier, mais ces inconvénients avaient été largement évités à Compiègne, bien longtemps auparavant, grâce à un système s'inspirant notamment des pratiques allemandes. D'après mes souvenirs, Henri Woimant avait des amis proches, anciens internes, qui avaient été chargés de re franciser l'université et les hôpitaux strasbourgeois, sans pour autant revenir sur l'organisation administrative et opérationnelle allemande; très en avance sur les pratiques françaises. Les hôpitaux strasbourgeois accueillaient déjà malades payants aussi bien qu'indigents. C'était déjà, en quelque sorte, une préfiguration de la réforme Debré des hôpitaux français intervenue quarante ans plus tard. Ce système d'hôpitaux "toutes classes" existait déjà dans nombre de pays. Comme le soulignait Henri Woimant dans quelques notes retrouvées parmi les archives familiales: "Dans une même formation, à la disposition de tous, on s'était efforcé de réunir le maximum de moyens chirurgicaux alors en usage. Aisés et économiquement faibles se succédaient, dès 1923, dans les salles de traitement et d'opérations, sans autres distinctions de soins que celles réclamées par la maladie." Henri Woimant, d'esprit méthodique et toujours à l'affût de nouveautés, persuada le maire, Robert Fournier-Sarlovèze, de transposer ce système à Compiègne: création d'un seul ensemble de salles d'opérations pour les malades; hébergement soit dans les salles communes des indigents, soit dans les chambres payantes de ce qu'on appela la clinique ouverte, accueillant les malades susceptibles de payer des honoraires complétant la très maigre indemnité que valait aux chirurgiens leur activité auprès des indigents. Ainsi la plus grande partie de l'activité des chirurgiens était-elle concentrée à l'hôpital, leur permettant d'y assurer une longue présence. Seule une partie de l'après-midi consacrée aux consultations privées au domicile des patients, échappait à l'hôpital. Mais, la "contre-

visite” de l’après-midi auprès de tous les patients de l’hôpital n’en restait pas moins un rite rigoureusement respecté. Ce système a, sous des formes juridiques diverses, subsisté jusqu’en 1962, date de la création de la clinique Saint-Côme, date à laquelle toutes les villes de l’importance de Compiègne avaient déjà, depuis longtemps, des cliniques privées.

Malgré ce rassemblement des activités, c’était une vie rude. Et quelques années après, Henri Woimant fit venir à l’hôpital un deuxième chirurgien formé par l’internat des hôpitaux de Paris, Pierre Bartet, spécialisé notamment dans l’urologie mais qui ne se limitait pas à cette spécialité. Jusqu’à l’ouverture de Saint-Côme en 1962, la chirurgie à Compiègne resta pour la plus grande partie exercée par deux chirurgiens, un autre jeune chirurgien, Grimaud, formé à Angers, prenant plus tard la charge de la maternité et exerçant en outre la chirurgie uniquement, ce me semble, en clinique ouverte à l’hôpital.

Mais des soins de qualité et modernes supposaient aussi des équipes d’infirmières parfaitement formées à cette chirurgie d’avant-garde. Malgré tout leur dévouement, les soeurs de Saint-Vincent de Paul avaient quelque peine à s’adapter à un métier devenu beaucoup plus technique que celui dont elles avaient l’habitude. Henri Woimant entra en contact - par quelles voies, j’ignore- avec un jeune ordre religieux alors en plein développement, Notre-Dame du Sacré-Coeur d’Issoudun, susceptible d’apporter à Saint-Joseph la technicité d’infirmières jeunes, très ouvertes aux méthodes de soins modernes et dotées de fortes capacités d’adaptation. La supérieure de ce nouvel établissement de l’ordre qui devint la Supérieure générale de l’ordre, mère Florence, fut d’ailleurs une extraordinaire collaboratrice, remarquablement intelligente et efficace, pour les chirurgiens de Saint-Joseph.

Vint la guerre de 1939, Henri Woimant, bien qu’à quelques mois de ses soixante ans, fut lui aussi mobilisé et chargé d’organiser un hôpital militaire dans les locaux que l’on appelait le cours complémentaire Fournier-Sarlovèze et qui est aujourd’hui le collège Jacques Monod. Plusieurs établissements hospitaliers militaires avaient d’ailleurs été créés à Compiègne qui était devenu un centre médical important. Puis ce furent l’invasion allemande et l’évacuation, pour ne pas dire la débâcle. Henri Woimant était fier d’avoir été le dernier de tous les personnels hospitaliers militaires des nombreux hôpitaux de la ville à quitter Compiègne, après avoir organisé le départ de tous ses personnels et matériels. Ceci lui valut la rosette d’officier de la Légion d’honneur à titre militaire, après que sa conduite pendant la première guerre mondiale lui eût mérité la Croix de chevalier. La retraite des armées françaises le conduisit jusqu’à Cahors où il fut démobilisé vers août ou septembre 1940. Il revint immédiatement à Compiègne où l’hôpital Saint-Joseph était réquisitionné par les Allemands. D’un vaste hôpital, encore pour

l'époque très moderne, il fallut passer à ce qui était seulement une partie mal adaptée de l'hôpital général: un étage seulement était à la disposition des chirurgiens d'après *l'Histoire des hôpitaux de Compiègne* (page 112). Cette réorganisation dans des locaux étriqués fut difficile. En chirurgie, le moindre défaut de fonctionnement peut avoir des conséquences tragiques et, pour protéger la vie et la santé des malades, un certain nombre d'impératifs techniques devaient être rigoureusement respectés. Il semble, d'après *l'Histoire des hôpitaux de Compiègne*, que les administratifs de l'époque l'aient assez mal compris: vieux débat que celui ouvert entre ceux qui s'attachent aux sacro-saintes règles administratives et aux droits acquis de services depuis longtemps en place et ceux qui, en revanche, au nom de l'urgence technique, sont bien obligés de sortir des sentiers battus. J'ai d'ailleurs l'impression quand je cherche à me remémorer cette époque que les exigences résultant de la volonté de maintenir une chirurgie de haute qualité n'avaient pas été si mal comprises par les responsables de la municipalité de l'époque, car je ne me souviens pas avoir entendu à la maison de griefs contre les élus de l'époque, Lhuillier ou Dubé, qu'au contraire Henri Woimant semblait apprécier même s'il n'avait pas pour eux la vénération illimitée qu'il gardait pour Fournier-Sarlovèze, mort peu après son échec électoral de 1935. Mais rigueur et sévérité étaient nécessaires dans le fonctionnement du service. Henri Woimant était habitué à imposer cette rigueur aux autres comme à lui-même. Des souvenirs laissés par ses infirmières de la guerre 1914-18 (*L'ambulance du docteur Alexis Carrel 1914-19*, par Georgette Mottier, 1977, Imprimerie La Concorde, Epalinges, Suisse), le dépeignent déjà ainsi "excellent chirurgien que nous admirions beaucoup mais très sévère".

Les Américains avaient succédé aux Allemands à Saint-Joseph. Après leur départ, il fallut une fois de plus réorganiser un service de chirurgie. Henri Woimant avait un certain entraînement car -j'en avais fait le décompte exact un jour avec lui- il avait, dans sa vie de chirurgien, installé une bonne dizaine de services, pratiquement à partir de rien. La loi de 1941 sur l'hôpital ouvert à toutes les classes de la société n'a pas alors changé grand chose aux principes d'organisation puisque, précédant la loi d'une vingtaine d'années, Saint-Joseph était depuis longtemps ouvert à tous. Et le service temporaire ouvert à l'Hôpital général, fonctionnait selon les mêmes principes.

La mise en place de la Sécurité sociale, en revanche, est, au sortir de la guerre une affaire très importante. Comme le souligne *l'Histoire des hôpitaux de Compiègne*, la moitié des Compiégnois n'était pas encore couverte par les Assurances sociales jusqu'à l'arrivée de la Sécurité sociale. Il est bien évident que, dans beaucoup de familles, la maladie était un drame, non seulement humain mais financier, sans qu'il soit besoin d'expliquer les demandes de réduction de frais d'hospitalisation

par les notes d'honoraires supposées trop élevées des chirurgiens (page 136, *Histoire des hôpitaux de Compiègne*). Ce dont je peux témoigner, c'est au contraire du désintéressement des médecins et chirurgiens de cette époque puisque de leur seule initiative, beaucoup de clients échappaient à tout ou partie des honoraires. Certes, un chirurgien n'avait pas les moyens d'apprécier la situation de son client avec la précision d'un inspecteur des impôts. Il faisait nécessairement des erreurs. Mais Henri Woimant obéissait -je le sais- à la même déontologie que son père. Celui-ci en 1914-18, médecin replié des zones occupées, remplaçait un confrère mobilisé des environs de Paris. Habitué à ne pas faire payer une bonne partie de sa clientèle, il avait été tout surpris de constater les habitudes qu'avait, au contraire, imposées son confrère à toute la clientèle: même dans les maisons les plus modestes, à l'arrivée du médecin, il y avait posée sur la cheminée, une pièce de cent sous pour payer la visite du médecin. Cela n'avait rien changé aux habitudes du père d'Henri Woimant pas plus que de lui-même qui restait très attaché à ce qui avait été le principe même de la profession pendant tant d'années: les pauvres ne paient pas et il faut donc une péréquation avec ceux qui ont plus de moyens; il est même nécessaire de "matraquer" les riches.

Je peux témoigner aussi du mode de vie qui était celui d'Henri Woimant entre 1940 et 1947, date de sa retraite. Il avait eu une vie large entre les deux guerres, même s'il n'avait pu construire sa vaste maison de la rue Carnot qu'en profitant, comme l'hôpital, de la possibilité d'acheter, à très bas prix, des dommages de guerre dans les années 1920-25. Mais après 1940, le train de vie s'était restreint. Les trois-quarts de la maison étaient fermés, non chauffés, et toutes les dépenses étaient calculées au plus juste. Je me souviens à cet égard, de ma tristesse d'enfant sur un sujet bien limité. Passionné d'histoire et de géographie, Henri Woimant avait souscrit, à sa parution, à la *Géographie universelle* de Demangeon en une vingtaine de volumes, fort bien reliés. Les derniers volumes sont arrivés brochés et j'en étais bien marri, ayant coutume d'aller les feuilleter dans son bureau quant il n'était pas là: il avait fait modifier sa souscription car il lui fallait désormais compter. Il ne faut pas assimiler le niveau des chirurgiens de cette époque à celui dont ont bénéficié leurs successeurs quand une Sécurité sociale assez généreuse a été mise en place.

Mais Henri Woimant n'était pas sensible aux avantages potentiels de la Sécurité sociale (pages 134 à 136 de l'*Histoire des hôpitaux de Compiègne*). C'était au contraire, pour lui l'écroulement de toute une "culture" qui lui semblait aller de soi, comme elle va encore de soi pour beaucoup d'avocats prestigieux -souvent âgés, il est vrai- qui pratiquent ce genre de péréquation. Et, Henri Woimant, de surcroît animateur de la profession départementale, tant au syndicat qu'à l'Ordre des médecins, a tardé à comprendre ce phénomène nouveau qu'était la Sécurité sociale. Il



ne comprenait pas qu'au nom de la solidarité, on lui imposât de faire payer à un directeur d'usine bien mieux rémunéré que lui et qui devait bénéficier d'un bon régime de retraite (alors que celui des médecins naissait à peine et était à un niveau dérisoire) les mêmes honoraires qu'à ses ouvriers. Il a bataillé contre cet aspect de la Sécurité sociale telle qu'elle se mettait en place. Mais il ne reste malheureusement pas trace des correspondances passionnées qu'il a alors échangées avec le directeur de la Sécurité sociale de l'époque, Pierre Laroque, conseiller d'Etat, considéré comme le père de la Sécurité sociale de 1945-1946. Et, à cette époque, on n'avait pas encore imaginé le secteur 2 aux honoraires libres. Les tarifs de la Sécurité sociale devaient être appliqués à tous avec la même rigueur. Et on n'imaginait pas qu'on puisse mettre en place une règle légale et ensuite la violer allègrement (comme ce fut ultérieurement le cas de la part de beaucoup de médecins). Henri Woimant était attaché au respect des règles auxquelles il s'est conformé strictement, la décision prise. Et les grandes déclarations déclamatoires selon lesquelles l'intérêt des assurés sociaux doit passer avant l'intérêt des médecins lui paraissaient incompréhensibles. Il voulait que subsiste la péréquation possible entre deux catégories de clients car, à défaut, il ne voyait que deux solutions possibles :

une restriction excessive des honoraires;

le paiement par la totalité des assurés sociaux d'un niveau d'honoraires anormalement élevé, alors qu'il suffisait de faire payer les seuls riches pour aboutir à des revenus fort honorables pour les médecins et chirurgiens.

La nature humaine aidant, puisque la santé est pour chacun le bien suprême auquel on est prêt à faire tous les sacrifices financiers, il a bien fallu qu'un jour la Sécurité sociale officialise le secteur à honoraires libres car tous les médecins n'avaient pas le même respect des règles en vigueur qu'Henri Woimant qui imaginait les médecins tels qu'ils devraient être.

Autre combat, mené au nom de la morale, déjà moins répandue qu'on ne pouvait le souhaiter, celui qu'a mené Henri Woimant contre la "dichotomie", habitude qui s'était établie entre beaucoup de médecins et de chirurgiens, de reverser, au médecin qui avait envoyé un malade, une partie des honoraires du chirurgien. C'est une forme de corruption redoutable qui peut conduire un médecin à envoyer son malade non pas au spécialiste le plus compétent mais à celui qui reverse le plus gros pourcentage d'honoraires. Pour les chirurgiens de l'hôpital, refuser une telle pratique revenait à faire fuir vers d'autres villes des malades qui auraient normalement dû venir les consulter. Mais la morale professionnelle était pour eux plus importante que les gains à espérer. La mise en place du Conseil de l'ordre aidant à pourchasser les "brebis

galeuses”, les chirurgiens de l’hôpital étaient néanmoins parvenus à extirper largement ces pratiques de la région de Compiègne. Tels sont quelques-uns des débats qui montraient les réactions moralistes, nullement cupides mais pour partie dépassées -s’agissant de la Sécurité sociale- des chirurgiens de cette génération.

Puis est venue une autre génération, sur laquelle d’autres que moi sont sans doute plus capables de témoigner. Henri Woimant prend sa retraite en 1947. Son fils Georges qui vient d’achever l’internat des hôpitaux de Paris lui succède. Prodigieusement habile manuellement, avide à son tour de nouveautés, il fait franchir à la chirurgie hospitalière une nouvelle étape. Dès son arrivée, il réclame la nomination d’un anesthésiste-réanimateur, devenu un participant indispensable de la chirurgie moderne. Il l’obtient en 1951, avec l’arrivée d’une jeune femme remarquable qui deviendra Mme de Montrichard (pages 155 et 163 de *l’Histoire des hôpitaux de Compiègne*). Mais ce n’est pas encore suffisant pour pratiquer la chirurgie de pointe, d’autant qu’il fait venir un nouveau jeune chirurgien, le docteur Olivier Lejeune, habitué aussi aux techniques modernes. Avec autant d’énergie qu’Henri Woimant, ces deux chirurgiens réclament les moyens de pratiquer une chirurgie moderne et notamment un plateau technique à la pointe du progrès. La photo d’une opération chirurgicale en 1930, dans *l’Histoire des Hôpitaux de Compiègne*, semblerait pouvoir convenir aux années quarante sinon au début des années cinquante. Il n’y a guère d’améliorations, même si depuis longtemps, en chirurgie, le malade restant trois semaines ou vingt-cinq jours à l’hôpital est une situation complètement dépassée.

Au bout d’une douzaine années d’efforts, Georges Woimant renonce à l’espoir de voir moderniser l’hôpital, conçu dans ses grandes lignes par son père près de quarante ans auparavant, et trop peu amélioré depuis lors, alors qu’il avait été singulièrement heureux de prendre la suite de celui qu’il admirait. Pour disposer des moyens techniques qu’il juge indispensables, il crée la clinique Saint-Côme qui ouvre en 1962. L’avenir lui donnera raison puisque le nouveau plateau technique de Saint-Joseph ne sera mis en service qu’en 1977, à un moment où des handicaps de santé lui interdisent déjà d’opérer. La clinique Saint-Côme, par la concurrence exercée, aura maintenu le renom maintenant ancien de Compiègne comme centre chirurgical. Elle aura sans doute aussi contribué à réveiller les énergies, pour qu’enfin l’hôpital soit modernisé, tant en ce qui concerne l’hébergement que la technique.

Il faut ajouter qu’un second fils d’Henri Woimant, lui aussi ancien interne des Hôpitaux de Paris, viendra en 1952 renforcer l’équipe de médecins de haut niveau de l’hôpital. Il développera la gastro-entérologie, sa spécialité: il avait été longtemps le second d’un grand service parisien, celui du professeur Gutmann, gastro-entérologue alors

célèbre et de surcroît auteur d'un merveilleux livre plein de sensibilité sur la poésie française, père, enfin, du danseur Jean Babilée. Bernard Woimant, voyant les conséquences de l'alcoolisme dans sa spécialité, créera et animera à l'hôpital un centre-pilote de consultations et de traitement d'alcoologie qui servira de modèle et fera très nettement diminuer, par son action et son exemple dans le département, les statistiques des maladies dues à l'alcoolisme.

Voici quelques-uns des souvenirs qui peuvent permettre d'entreprendre une histoire médicale des hôpitaux qui viendrait compléter l'histoire plutôt administrative qui vient de paraître. Il me paraîtrait urgent de lancer une enquête auprès des médecins et chirurgiens qui ont participé à cette histoire, ou auprès de leurs proches lorsque ceux-ci ont disparu.